

*Bien vouloir ne pas reproduire  
sans autorisation de l'auteur !*

## **Le système des fonctions du nom dans la langue française**

**Raymond Claude Roy, Ph.D.**

*Groupe FRAMÉE de recherche en grammaire et  
didactique du français  
de l'Université du Québec à Chicoutimi  
<http://www.ens.uqac.ca/dse/framee/>*

**Document didactique  
Fascicule 17**

Janvier 2004

© Les Éditions du Département des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Chicoutimi  
555, boul. de l'Université  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1  
Canada

ISBN-2-920952-67-6

---

*Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.*

Fascicule 17

- 2 -

À Guillaume et à Véréane.

**Le système des fonctions du nom  
dans la langue française  
(document d'initiation à l'usage des futurs maîtres)**

Les langues grecque et latine marquaient de façon apparente dans le nom, à l'aide d'un déterminant de fin de mot, le genre et le nombre dudit nom, mais aussi sa fonction dans la phrase. Ainsi le mot latin « rosa » était un nominatif singulier (ou un nom sujet du singulier); employé à l'accusatif singulier (un équivalent approximatif du complément d'objet direct), le mot devenait « rosam », par l'ajout d'un « m » au déterminant catégoriel; au génitif singulier (un équivalent approximatif du complément déterminatif du nom), le mot changeait son déterminant en « æ », pour devenir « rosæ ». Et de même pour le datif en « æ » (cas réunissant des emplois proches du complément d'objet indirect); et pour l'ablatif en « a » (cas réunissant des emplois proches des compléments circonstanciels du français).

Pour être plus net – la langue latine n'étant connue que d'un petit nombre –, dans une phrase comme

La rose sent bon.

un Romain utilisait le nominatif « rosa », le mot permettant de comprendre que la notion avait fonction de sujet dans cette phrase; et ceci, en plus de dire le mot, par le déterminant « a », du féminin et du singulier. Tandis que dans une phrase comme

Regarde la belle rose.

un Romain utilisait l'accusatif « rosam », lequel permettait, par sa fin en « am », de comprendre que la notion portée avait fonction de complément d'objet direct (ou une fonction approchante) dans la phrase; de plus, le même déterminant catégoriel « am » de « rosam » disait le nom du féminin et du singulier.

Dans la phrase

Regarde les belles roses.

le mot utilisé par la langue latine devait être le mot « rosas », le déterminant catégoriel « as » identifiant un mot du singulier et du féminin, remplissant une fonction d'accusatif (ou de complément d'objet direct). Le « s » de cette finale – il faut le remarquer – est à l'origine du « s » du pluriel « roses » du français.

---

*Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.*

La langue allemande a conservé et utilise des déterminants catégoriels traduisant la fonction des mots. Le français, par contre, ne marque plus la fonction du mot dans le déterminant catégoriel d'un nom (sauf dans les pronoms personnels) : il ne marque plus régulièrement que le nombre, et parfois, mais irrégulièrement, le genre. Il paraîtrait dès lors de peu d'utilité de s'intéresser au système français des fonctions. Et pourtant!

Déjà, du seul point de vue de la grammaire, les fonctions du français sont à bien des égards intrigantes. Quel est le rôle exact d'un attribut, lequel peut être, fort curieusement, ou un nom ou un adjectif? Comment expliquer les différentes constructions d'une apposition? Comment distinguer un complément d'objet indirect d'un complément circonstanciel? Que comprendre d'ailleurs et comment expliquer le mot « objet » des appellations de complément d'objet direct et de complément d'objet indirect? Et ainsi de suite.

Bien que la grammaire traditionnelle arrive à apporter quelques bribes d'explications d'apparence satisfaisante, des réponses nettes ne peuvent originer que de connaissances plus théoriques, plus fondamentales, ne peuvent originer donc que d'une source scientifique plus fine, plus susceptible d'approfondissements : en bref, de la linguistique. Le propos de ce court article est justement d'approfondir toute la question de la fonction des noms dans un cadre d'analyse proprement linguistique.

Le pénétrant linguiste qu'était Gustave Guillaume maintient qu'il existe un système des fonctions dans la langue française (1948-49b; 1949-50a; 1948-49c). Il avance l'existence d'un système à deux pôles : l'un étant la fonction de sujet, l'autre étant la fonction d'objet. Et il place en position médiane la fonction d'attribut. Ce cas synaptique – l'appellation est de Guillaume, dans le sens d'association, de contact – pourrait permettre, avance-t-il encore, par annulation ou neutralisation, un cas zéro, cas servant à ces constructions de compléments utilisant une préposition.

Le linguiste Roch Valin résume bien les propositions de Guillaume dans un article (1994) publié dans le recueil *L'envers des mots*. Le professeur Valin dans cet article cherche surtout à faire progresser la réflexion et la compréhension du système des fonctions des noms. Essentiellement, le linguiste Valin propose de substituer aux notions de sujet et d'objet du cas synaptique de Guillaume, les notions plus fondamentales de support et d'apport, mais affirme du même souffle ne pas voir plus. Il y a là à n'en pas douter une intuition d'une grande valeur, susceptible de mener à l'identification du système des fonctions des noms du français.

Dans ces lignes, l'aventure sera tentée de présenter en hypothèse le système des fonctions du nom en français. Il faudra toutefois d'abord revoir certaines données générales de la linguistique, et en particulier de la linguistique d'orientation mécanique, données nécessaires aux analyses à mener. Puis, dans une seconde partie, il faudra situer en système les notions de support et d'apport et leur relation aux fonctions de sujet et d'objet. Dans une troisième et dernière partie, il devrait être possible de situer dans le

---

*Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.*

système entrevu l'ensemble des autres fonctions dévolues au nom dans la langue française.

L'auteur de cet article, bien qu'adhérant pour l'essentiel aux vues et aux méthodes de la psychomécanique du linguiste Gustave Guillaume, se permet ici et là de déroger dans une mesure plus ou moins grande aux données héritées du grand maître. Ces dérogations prennent alors une forme que l'auteur se plaît à qualifier de « linguistique mécanique ». Dans les propos qui suivent, il ne manquera pas de se produire que les données et même la méthodologie d'analyse ne s'écarte des données de la psychomécanique pour prendre le visage – à la fois semblable et différent – d'une approche mécanique. D'où l'intérêt – et même la nécessité – qu'il y a de revoir en liminaire, et en première partie de ce texte, les données qui serviront de fondements à l'élaboration projetée d'un système des fonctions du nom dans la langue française.

Gustave Guillaume présentait parfois sur tenseur, mais sur un tenseur réduit, les parties variables du discours et incluait dans cette hiérarchisation l'adverbe. Pour sa part, la linguistique mécanique dispose quelque peu différemment, en vis-à-vis, sur tenseur radical binaire — le tenseur radical binaire étant une création de Gustave Guillaume (1944, 1945a, 1945b, entre autres) — ces mêmes parties du discours :



**Fig. 1.** La base du système des parties du discours en linguistique mécanique.

Pour qui est familier des données de la linguistique mécanique, le nom se retrouve en extrême valeur de particularisation dans le tenseur 1; l'adjectif, pour sa part, occupe, dans le même tenseur, une position de moindre particularisation. Et de même pour l'adverbe en position encore moindre de particularisation par rapport à l'adjectif.

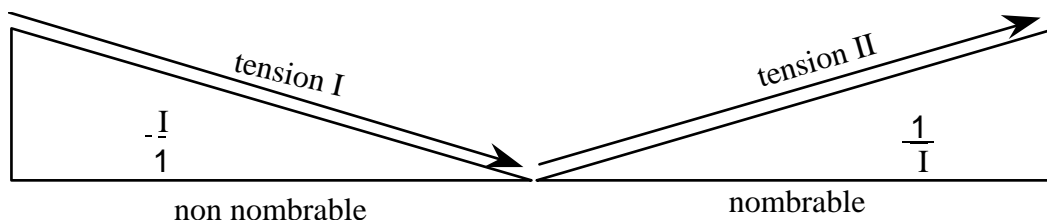
Le verbe, pour sa part, occupe l'entier de la tension 2, avec ses modes quasi-nominal, subjonctif et indicatif. Il est par ailleurs à remarquer que seul l'adverbe d'adjectif – et éventuellement d'adverbe – se retrouve dans ce schéma. En linguistique mécanique, l'adverbe de verbe est vu comme un mot traînant une valeur nominale et occupant, pour l'essentiel, une fonction de complément circonstanciel.

Comprendre le système des parties du discours tel que le voit la linguistique mécanique, c'est d'abord comprendre que la marche à particularisation de la tension 1 est essentiellement une marche vers le nombre 1, ce que la linguistique mécanique tente de bien montrer dans ses analyses du nom (Bussièrès, 1996; Girard, 2002; Roy, 2003b). Il existe en effet, à part le nom propre, deux sortes de noms : le nom commun et le nom particulier (que le linguiste Buysens qualifie (1975) de nom singulier). Ce nom

particulier – nous préférons le qualifier de « particulier » – se caractérise par son nombre fixe et son genre fixe. Ont valeur de noms particuliers les mots « maman », « or », « cuivre », « nord », « sud », « rougeole », entre autres. Certains noms du pluriel, comme « les Alpes », « les Rocheuses », « les oreillons » sont aussi des noms particuliers. Tous ces noms sont en effet des noms à nombre fixe et à genre fixe. Ce qui peut être aperçu, c'est que tous ces noms définissent une seule chose, une chose une, une chose n'existant pour le locuteur qu'à un exemplaire, ou comme phénomène unique. Et satisfaisant donc à la condition de nombre 1 d'extrême particularisation.

Nombre de noms, tels « l'espace », « le destin », s'emploient soit comme nom particulier, soit comme nom commun; l'emploi « nos destins » serait de la dernière nature, de nom commun. La différence tient à la fixité de nombre et de genre, de l'emploi général; et au caractère de variabilité en nombre (mais de fixité en genre, toujours) de l'emploi comme nom commun. Curieusement, mais non étonnamment, la psychologie cognitive voit les réalités qu'identifient les noms particuliers comme des objets de discrimination, et donc uniques; par contre, elle voit comme des concepts les représentations portées par les noms communs. Sous cette dernière saisie, comme concept, s'affirme un caractère conservé de nombre 1, la représentation – unique – convenant à plusieurs. Enfin, les adjectifs se présentent en double variabilité de nombre et de genre, avec un caractère de nombre 1 encore plus diffus. L'adverbe – sans variabilité – vient clore la série, porteur qu'il est, du moins comme adverbe d'intensité, de la valeur de nombre sous aspect non nombrable.

Il reste, pour compléter la présentation des préalables de cette étude, à faire voir l'organisation des mécanismes ou systèmes sous-jacents à la formation d'un nom, ou d'un mot de saisie première – le verbe étant, pour la linguistique mécanique, un mot de saisie continuée (Roy, 1979...; 2003b) –. Le système majeur est celui du nombre, avec ses deux tensions de non nombrable et de nombrable (si tant est que le mécanisme du nombre décrit par Guillaume (1948-49b) soit celui du français contemporain) :

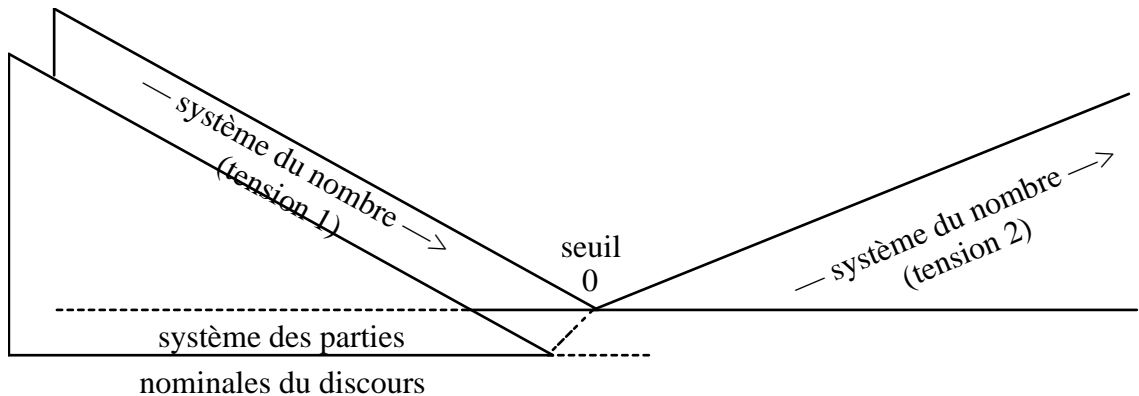


**Fig. 2.** Le système du nombre en linguistique psychomécanique.

Il faut comprendre que le système ou mécanisme du nombre fournit la base du mouvement, ou marche à particularisation, du mécanisme plus large de détermination des parties nominales du discours. Le mouvement de tension 1 du système du nombre permettrait l'apparition d'un mot d'extrême particularisation, de nombre fixe « 1 », le nom particulier. Et par développement récurrent, l'existence des autres parties nominales du discours. Très simplement, la représentation schématique pourrait être ceci :

---

*Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.*



**Fig. 3.** Schéma illustrant en linguistique mécanique la rencontre du système du nombre et du système des parties nominales du discours.

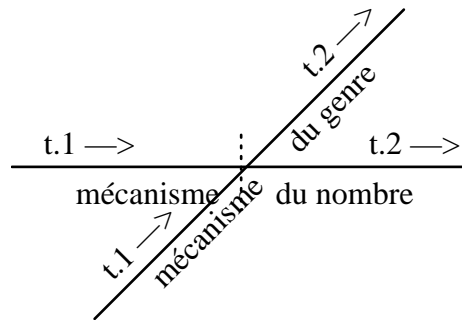
Le mouvement de particularisation de tension 1 du système du nombre se fixerait en une position précise, position déterminant la nature du mot à produire, pour les mots portant des déterminants catégoriels de nombre : article, adjectif, nom commun et nom particulier. Toutefois un mouvement d'interprétation du nombre, mouvement de tension 2, pourrait imprimer une marche à rebours – sans itération toutefois – dans la détermination du nombre et, conséquemment, de la nature de la partie du discours. Cette analyse – il faut l'avouer – n'est pour le détail qu'intuition, et exigera encore de longues réflexions. L'essentiel, toutefois, nous paraît résister à l'analyse.

Si le mécanisme du nombre est appelé à jouer un rôle essentiel dans la détermination de la nature du mot à produire, ce mécanisme n'est pas le seul à jouer pareil rôle. Les emplois de discours, quoique inégalement révélateurs, ne sont pas sans laisser entrevoir que le choix du genre participe également à la formation du mot à produire et à la détermination de sa nature. C'est ainsi qu'un nom particulier se révélera être de genre fixe, comme il est de nombre fixe. Alors que le nom commun, s'il accepte le nombre variable, conservera un genre fixe. Le nombre et le genre ne deviendront tous les deux variables que dans les mots ayant nature d'adjectifs. Ce que confirme un rapide examen:

adjectif	nom commun	nom particulier	
variable	fixe	fixe	genre
variable	variable	fixe	nombre
Ex.: beau	Ex.: table	Ex.: or	

**Fig. 4.** Distribution des caractéristiques de fixité et de variabilité dans les mots variables.

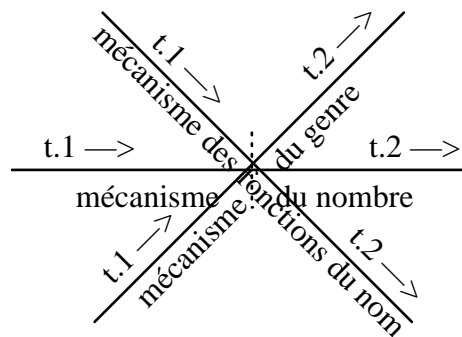
Schématiquement, le mécanisme du genre, avec ses deux tensions, est à ajouter au mécanisme du nombre comme mécanisme de détermination de la nature du mot à produire. Une représentation schématique simplifiée s'impose :



**Fig. 5.** Rencontre des mécanismes du genre et du nombre.

Cette représentation simplifiée a l'énorme mérite de laisser entrevoir que le mécanisme du genre naît – ainsi que l'affirme Guillaume (1956-57) –, du mécanisme du nombre, le non-nombrable de la paire livrant la distinction du féminin et du masculin. Tout ceci donne à comprendre qu'il se cache dans ces rencontres une grande simplicité de rapports, chaque notion considérée résultant d'une saisie notionnelle de même source, bien que d'un ordre spécifique. Ainsi, le mot de saisie première qu'est un nom ne serait tel que dans des caractéristiques précises de nombre et de genre.

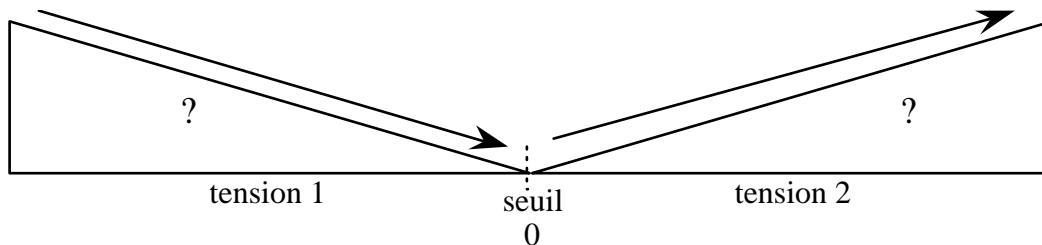
Le pas est dès lors à faire de considérer qu'il y a place pour un autre mécanisme, celui de la fonction, et ici, des fonctions du nom. En figure :



**Fig. 6.** Rencontre des mécanismes du nombre, du genre et des fonctions du nom.

La difficulté n'est plus au regard du mécanisme des fonctions du nom que d'en définir la composition. Ainsi :

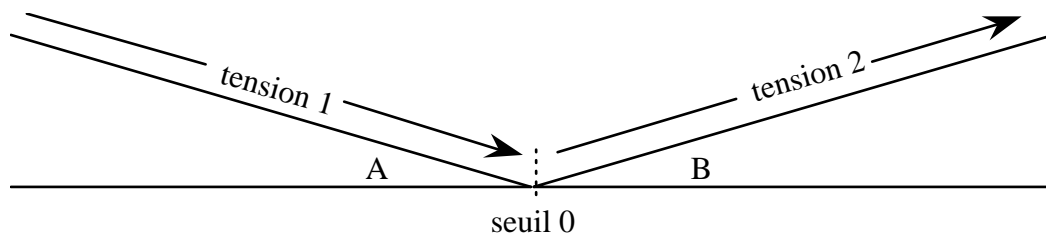




**Fig. 7.** Mécanisme prévisible de la fonction des noms.

Les fonctions du nom sont connues : ce sont celles de sujet, de complément d'objet direct, de complément d'objet indirect, de complément circonstanciel, de complément déterminatif du nom, d'attribut et d'apposition. Il reste à assigner à chacune sa place dans une organisation dénonciatrice et de la valeur de chacune des fonctions, et de sa parenté avec ses voisines. C'est ce dont se chargeront les deuxième et troisième parties de cet essai.

En deuxième partie de cette analyse et de cette réflexion, il a été choisi — par force — de déterminer les éléments de base du mécanisme des fonctions. En figure :



**Fig. 8.** Mécanisme en formation du système des fonctions des noms.

Il y a à déterminer quelle valeur s'inscrit dans la tension 1 en position A, finale de tension, et de même quelle valeur s'inscrit dans la tension 2 en position B, initiale de tension 2. Et il faudra encore déterminer si ces valeurs et ces positions coïncident avec telle ou telle des fonctions connues d'un nom.

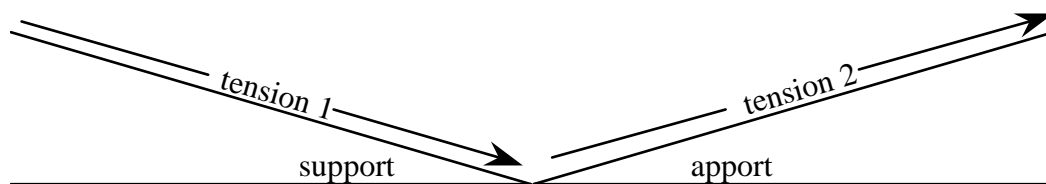
Le linguiste Roch Valin, dans son article sur *Le problème de la déclinaison nominale en français* (1994, pp.384 ss.) rappelle que Gustave Guillaume (22/12/49a) regroupait en un cas synaptique les fonctions adverses de sujet et d'objet direct, comme fondement d'un système des fonctions. Or, il est difficile de voir — Valin a raison — comment la fonction sujet pourrait de par sa nature propre occuper en tenseur une position de fin de tension 1 et la fonction de complément d'objet direct occuper une position de départ de tension 2, et ce, même si ces choix paraissent ceux à faire. Chacun sent — intuitivement à tout le moins — que lesdites fonctions ne prêtent pas à discussion, qu'un argument manque à la réflexion et que ce manque paralyse, empêche, l'analyse fine qui permettrait leur positionnement sur tenseur radical binaire.

Roch Valin présente dans la suite de son article le fruit concret d'une fine intuition. Pour le linguiste, en effet, la valeur profonde, porteuse de la fonction sujet est une valeur de support; tandis que la fonction d'objet direct aurait comme valeur porteuse ou fonction interne une valeur d'apport.

De sorte que, au résultat, le sujet a mentalement fonction de support et l'objet fonction d'apport dans le rapport d'incidence que l'apport de signification propre à chacun entretient avec l'apport propre au verbe (p.388).

Le linguiste avance encore que l'idée d'opposition de Gustave Guillaume est à abandonner, mais il le fait sans renoncer pour autant à la donnée théorique d'un cas synaptique. Puis l'auteur avoue ne pas être en mesure, pour le moment, de mener plus loin l'analyse.

La linguistique mécanique est peut-être en mesure de le faire. D'emblée en effet les valeurs de support et d'apport paraissent convenir et pouvoir être adoptées comme valeurs particulières d'un tenseur radical binaire portant et présentant le mécanisme du système des fonctions de la langue française. Ainsi :



**Fig. 9.** Fondements du mécanisme des fonctions des noms.

La valeur de support occuperait la position finale de tension 1; la valeur d'apport occuperait la position initiale de tension 2. Il reste à montrer qu'il peut en être ainsi.

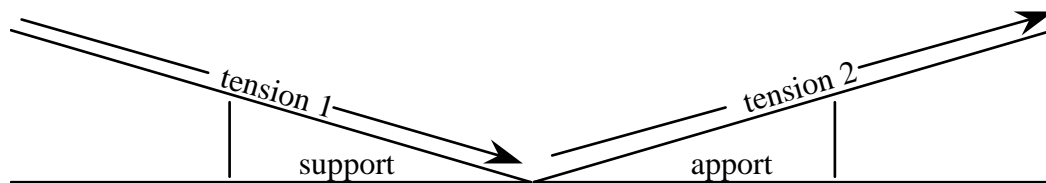
Les termes de support et d'apport sont présents chez Gustave Guillaume (1948-49c). Dans l'emploi qu'en fait Guillaume, les termes de support et d'apport sont des termes relatifs à la signification. Tout mot signifiant tire son existence de sa composition signifié-signe. Le signe matériel porte un signifié, un sens donné : cette alliance d'un signifié et d'un signe crée un mot signifiant ou un signifiant. Or, Guillaume poussant plus loin l'analyse examine la prédictivité des mots, leur capacité de s'additionner les uns aux autres.

C'est ainsi que l'adjectif présente une forte prédictivité, ou, pour Guillaume, une « incidence » qu'il qualifiera d'externe (1948-49b). Analysant ce phénomène d'incidence, Guillaume pose que l'**apport** de signification propre à un adjectif, « beau » par exemple, se trouve un **support** en dehors de lui-même : ce support, l'adjectif le trouvera dans un nom : « beau garçon », « belle table ». Pour le nom toutefois, poursuit Guillaume, l'**apport** qui est le sien ne peut trouver, n'a pas à trouver de **support** en

dehors de son propre **apport**, l'apport et le support se confondant dans le nom. Guillaume retiendra, pour le nom, l'appellation de mot à incidence interne.

L'analyse de Guillaume pourrait donner à penser que le nom n'est pas capable de prédicativité ou d'incidence externe à lui-même. Pareille affirmation serait immédiatement contredite – si besoin était – par les emplois possibles des noms dans une phrase, le nom étant capable de prédicativités multiples : c'est ainsi que le nom remplira les fonctions de complément déterminatif d'un autre nom, d'apposition, d'attribut, ainsi que les fonctions de complément d'un verbe, direct ou indirect d'objet, ou circonstanciel. Ces fonctions sont toutes à n'en pas douter des fonctions d'apport. La fonction sujet, non relevée dans la liste qui précède, remplit – chacun le sent intuitivement – une fonction de support. Reste à argumenter finement ces intuitions.

La représentation sur tenseur radical binaire des valeurs de support et d'apport fondant le mécanisme ou le système des fonctions du nom appelle des commentaires à présenter en regard du schéma du mécanisme, qui serait encore une fois ce qui suit :



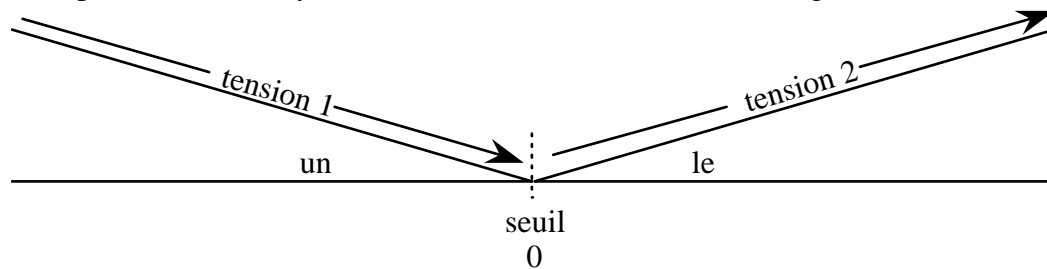
**Fig. 10.** Fondements du mécanisme des fonctions des noms.

Se feraient vis-à-vis dans le tenseur les valeurs de support et d'apport, la première en position finale de tension 1, la seconde en position initiale de tension 2. La pensée, devant le raisonnement, a tout de suite saisi que si la valeur de support – ainsi qu'il a été établi – porte la fonction sujet, la valeur d'apport de la tension 2 porte la fonction de complément d'objet direct. Et que pourrait se retrouver là la source de l'intuition de Guillaume d'un cas synaptique coiffant l'opposition sujet-objet.

Il faut toutefois pousser plus loin la réflexion. Une première remarque à faire sur une observation qui s'impose à l'examen du schéma est celle de la similarité de position du nom en langue, ou en morphologie, et de la valeur de support porteuse de la fonction sujet. Cette remarque est en lien direct avec ce qui a été affirmé plus haut à propos du système du nombre, lequel a été montré comme porteur du mouvement fondamental de détermination de la nature des mots. Il en est de même du mouvement porteur des fonctions : il participe – ainsi qu'il apparaîtra en troisième partie – au mécanisme et au mouvement de détermination de la nature des mots, ou à tout le moins s'y apparente.

Une deuxième remarque concerne le vis-à-vis support-apport. Ce vis-à-vis est semblable à celui des articles « un » et « le », comme il est semblable à celui de

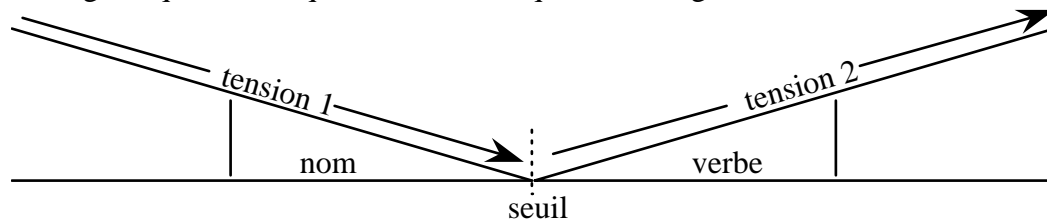
l'opposition nom-verbe, pour ne retenir que ces systèmes. Dans le cas de l'opposition ou de la complémentarité en système des articles « un » et « le », en figure :



**Fig. 11.** Mécanisme du système des articles.

le passage au seuil de la tension 1 à la tension 2 est celui du passage d'une détermination de « non déjà déterminé » ou de détermination première, celle de l'article « un », à une détermination de « déjà déterminée », celle de l'article « le » (Roy, 1979 ...). Au seuil, l'extinction du concept de détermination première permet dans le souvenir du concept de première détermination l'apparition d'un concept de déjà déterminé. Par delà le seuil, donc, la continuité du mouvement lié au temps opératif est assurée par l'apparition en position initiale de tension 2 d'un concept parent lié à la disparition ou à l'extinction du concept occupant la position finale de tension 1.

Un passage semblable se fait dans le cas du système des parties du discours, dont la linguistique mécanique voit schématiquement l'organisation comme ceci :



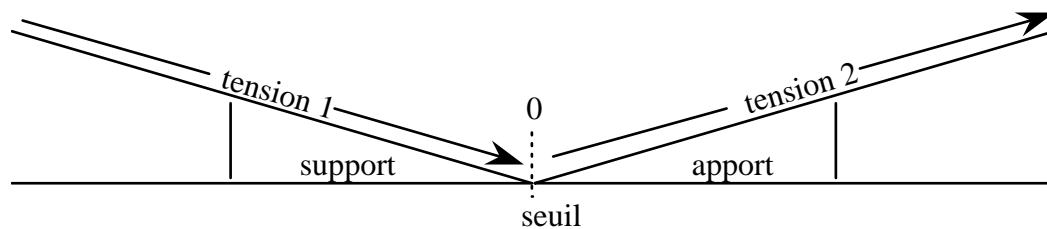
**Fig. 12.** Mécanisme fondamental du système des parties du discours.

Sur ce passage, au seuil, du concept de nom à celui de verbe, le linguiste Guillaume (1951-52) a produit de nettes explications : « [...] la première phase est génération de l'espace et la seconde, la (sic) génération du temps (p.136) ». Ailleurs, Guillaume pose qu'« il est fait appel à un rapport transitionnel d'un ordre particulier, qui est celui de la personne (p.186) ». Et encore : « la personne introduit l'idée de temps (p.186) ».

La linguistique mécanique, cherchant à approfondir – ou du moins à éclairer – la pensée du grand savant voit le passage au seuil, du mot de saisie première qu'est le nom, au mot de saisie continuée qu'est le verbe, comme le passage d'une vision statique à une vision dynamique : le regard – la pensée – s'étant arrêté à la production première, statique, d'espace, s'en donne une saisie seconde, continuée, dynamique, propre au temps (Roy, 1979 ...; 2003b). Ce passage est celui d'une idéation première limitée, à une idéation rejoignant l'expérience humaine de l'instant de conscience vive, laquelle mène

à saisir le caractère du flux inexorable de toute existence. Le passage de nom à verbe tient au passage à une saisie seconde dans laquelle la pensée apporte avec elle l'expérience du temps qui fonde toute compréhension. « On ne pense pas dans l'espace, on pense dans le temps (Guillaume, 1951-52 : p.139).» Autrement dit, le regard qui s'arrête, qui s'appesantit, impose une perception mentale, une idéation notionnelle reposant sur un mouvement interne de saisies multiples successives, celui que l'esprit porte en lui, par expérience vécue du temps. Ainsi se fait le passage au seuil d'un mot de nature de nom à un mot de nature de verbe.

Pour sa part, le mécanisme support-apport présente un passage au seuil dont il importe – à l'instar de ceux de l'article et de la rencontre nom-verbe – d'approfondir la nature, cet approfondissement pouvant avoir pour fruit une meilleure compréhension des concepts de support et d'apport, et pouvant conséquemment soutenir les efforts d'analyse de l'entier du mécanisme. En deçà du seuil, en position finale de tension 1, se situerait le concept de **support**; au-delà du seuil, en position initiale de tension 2, se situerait le concept d'**apport**. En figure, comme ceci :



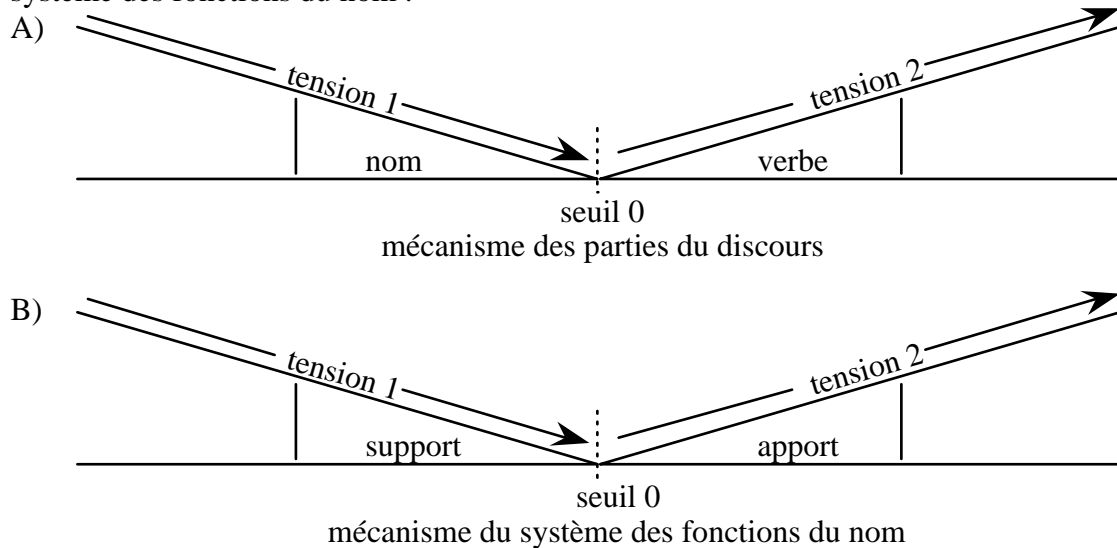
**Fig. 13.** Fondements du mécanisme des fonctions des noms.

La question : quel lien autorise le passage sans discontinuité d'une valeur de support à une valeur d'apport?

Le mécanisme, il faut s'en souvenir, est celui des fonctions, et donc de la contribution à la construction d'un ensemble notionnel. Cette contribution peut être première, c'est le cas d'une contribution de support. Cette contribution première devient alors support de tout ce qui pourra suivre. Passée cette contribution première, toute contribution ne pourra être que seconde, ce sera le cas des contributions d'apport. Au seuil, la contribution de support étant établie, le passage à une contribution autre ne permettra plus de livrer que des contributions d'appoint ou complémentaires, d'apport donc.

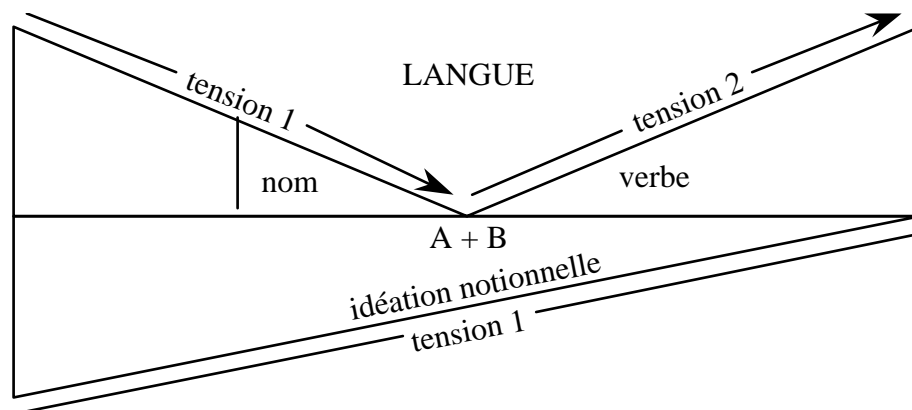
Ces éclaircissements ayant été apportés, il est maintenant possible de revenir sur cette affirmation – ou mieux, cette hypothèse – que la valeur de support sous-tend une fonction de sujet de phrase; et que la valeur d'apport sous-tend une fonction de complément d'objet direct. Une des remarques qui vient d'être faite insistait sur ceci que le mécanisme des fonctions épousait, coïncidait avec le système de détermination des parties du discours, à l'instar du système fondamental du nombre. Il faut se remettre sous les yeux et en vis-à-vis le schéma (A) du mécanisme des parties du discours de la

linguistique mécanique et le schéma (B) du mécanisme proposé comme porteur du système des fonctions du nom :



**Fig. 14 et 15.** Mécanisme du système des parties du discours et du système des fonctions du nom.

L'examen comparé des deux figures fait voir que la valeur de support occupe dans son système la même position finale de tension 1 que le nom occupe dans le système de détermination des parties du discours. Si cette observation permet de rapprocher le mot à nature de nom de la valeur de support, il faut revoir l'entier du mécanisme de l'acte de langage, du moins de sa partie langue (ou morphologie) pour établir un rapport net entre les deux positions. En figure (Roy, 2003b) :



**Fig. 16.** Mécanisme de la partie langue de l'acte de langage.

Le cinétisme d'idéation notionnelle, à rattacher au mécanisme de langue proprement dit, propose la production d'un premier mot, d'un nom. Soit donc d'un mot de saisie première. Il semble bien que, dans les faits, une vague idéation, ou un vague signifié, ou un vague apport de signification, se cherche et se trouve un signe porteur, un mot dont le

signifié convienne à l'effort d'idéation, un mot de saisie première servant de support à l'effort d'idéation.

Ce mot de saisie première est le fruit d'un cinétisme de particularisation livrant, en morphologie (ou en langue), et au plus particulier, un mot de nombre fixe et de genre fixe, ou à un degré de moindre particularisation de genre fixe et de nombre variable (sous le nombre variable se maintient la valeur de particularisation de l'unité « les tables » multipliant la représentation fixe d'un signifié arrêté de « table »). En morphologie ou en langue, en bref, dans l'ordre des moyens grammaticaux, le mot produit se présente en position de fondement de la tension 1. Dans sa nature de nom particulier, il est le support grammatical ou morphologique fondant l'entier de la tension 1, support en regard duquel se formeront possiblement des mots de complexification interne, adjectifs qualificatifs, adjectifs déterminatifs, articles et adverbes.

Plus encore, le nom, à titre de premier mot produit, acquerra un caractère renforcé de support en discours (ou syntaxe), le mot devenant le « sujet » de la phrase, et donc le support de la complexification ou de la prédicativité première du verbe.

En position limite ou quasi limite de tension 1, il y a donc un mot en position de support d'idéation et de support morphologique (ou de langue) à l'idéation. Ce mot premier, en position morphologique de support à une première concrétisation d'idéation, se pose également en discours ou en syntaxe dans un rôle de support en tant que mot premier, première pièce d'un mouvement d'idéation phrastique.

C'est dans ce rôle de nature syntaxique que la grammaire traditionnelle attribue à ce mot premier de support le nom de « sujet ». Alors qu'au vrai, la fonction de sujet est d'abord une fonction d'idéation notionnelle, celle du choix en concrétisation d'un mot de langue pour rendre une représentation mentale : le mot « thème » conviendrait mieux, à l'évidence, au mot premier apparaissant dans ce rôle et résultant du mouvement ou de l'effort d'idéation notionnelle. C'est dans ce rôle avant tout que la grammaire traditionnelle dit la phrase « faite d'un sujet et d'un verbe », le rôle syntaxique n'étant alors qu'inféré (Roy, 2003b).

En conclusion, la valeur de support occupe bien la position extrême de tension 1 d'un tenseur radical binaire porteur du mécanisme des fonctions du nom dans la langue française. De plus, la fonction « sujet » est la fonction portée par cette valeur de support dans cette position. Reste à examiner la valeur d'apport, hypothétiquement placée en position initiale de tension 2.

Il ne fait pas de doute que ladite valeur d'apport sous-tend la fonction d'objet. Voulant compléter la pensée de Gustave Guillaume, le linguiste Roch Valin précise le tandem des fonctions sujet et objet de la façon suivante (un extrait partiellement présenté plus haut) :

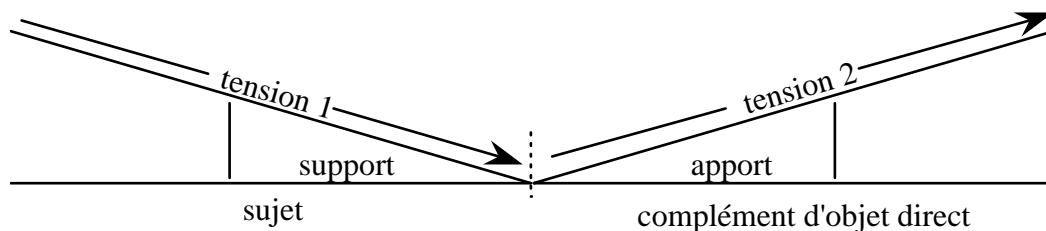
Ce qui revient à dire que si le verbe est incident au sujet [...], l'objet, lui, est incident au verbe au titre de supplément de matière notionnelle qu'il apporte à la signifiante de ce dernier. De sorte que, au résultat, le sujet a mentalement fonction de support et l'objet fonction d'apport dans le rapport d'incidence que l'apport de signifiante propre à chacun entretient avec l'apport propre au verbe (p.388).

C'est donc dans leur rapport au verbe que le linguiste Roch Valin interprète le vis-à-vis support-apport. Toutefois, ainsi qu'il a été établi plus haut, le vis-à-vis support-apport constitue le cœur du mécanisme des fonctions dans un enchaînement de concepts autonomes : le mot – il importe de le répéter – peut être premier, fonder la construction à venir de l'acte de langage et se présenter en fonction de support. Ou, le mot peut être un élément ajouté, se présenter en prédictivité et, à titre d'élément de construction complémentaire, se présenter en fonction d'apport.

Que par ailleurs la fonction de complément d'objet direct puisse être la fonction portée par la position initiale d'apport en tension 2 peut difficilement être présenté comme plus qu'une hypothèse à ce moment-ci de la réflexion. Ce n'est que dans un développement et une analyse plus ample qu'il deviendra possible de justifier pleinement pareille hypothèse. Ce qui sera tenté dans la troisième et dernière partie de cet article.

En dernière et troisième partie de cette analyse et de cet article sur le système des fonctions du nom dans la langue française, il devra être montrée la position de chacune des fonctions dans l'outil d'analyse et d'organisation qu'est le tenseur radical binaire, comme il devra être argumenté sur la position respective de chacune des fonctions. Cette tâche accomplie, il s'imposera de procéder à des approfondissements touchant l'entier du mécanisme proposé. Ce qui sera tenté.

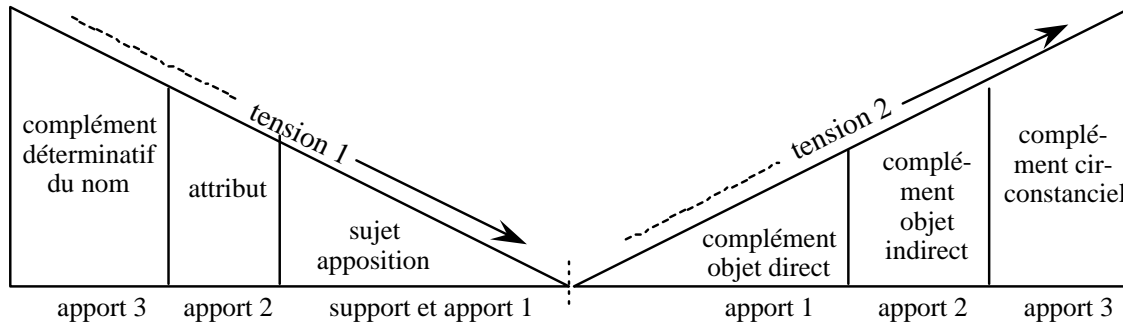
Dans la partie précédente, la fonction sujet a reçu en système la position de support de fin de tension 1, et la fonction de complément d'objet direct, la position initiale de tension 2, à valeur d'apport. De façon – au moins partiellement – hypothétique :



**Fig. 17.** Mécanisme de base des fonctions des noms.



Ce départ d'hypothèse étant pris, aussi bien le continuer, une clarté de vue initiale pouvant soutenir et guider la compréhension du lecteur. L'entier du mécanisme proposé – il sera argumenté partie à partie – serait ce qui suit :



**Fig. 18.** Mécanisme du système des fonctions des noms.

En tension 1 donc, les fonctions de complément déterminatif du nom, d'attribut et d'apposition, cette dernière fonction occupant la même position que le sujet; en tension 2, les fonctions de complément d'objet direct, de complément d'objet indirect et, en position de fin de tension, la fonction de complément circonstanciel. Dans le mouvement engagé en deuxième partie d'analyse des fonctions de sujet et de complément d'objet direct, mieux vaut poursuivre par l'examen des compléments de verbe et par l'examen des fonctions de la tension 2.

Toutefois, concrètement, l'analyse à faire de la tension 2 devrait en bonne méthode être, d'abord celle de la hiérarchisation des apport 1, apport 2 et apport 3. En effet, fondamentalement, la hiérarchisation est, avant tout, celle des valeurs porteuses ou sous-tendantes – comme il apparaîtra – plutôt que celle des compléments eux-mêmes. Il est donc admis de départ que l'inscription des trois valeurs d'apport 1, d'apport 2 et d'apport 3 dans la tension 2 d'un tenseur radical binaire porteur du mécanisme du système des fonctions des noms en français résulte d'une tentative d'analyse de la hiérarchisation des valeurs engagées.

Or, ce que suppose et laisse entrevoir le cinétisme propre du tenseur et le cinétisme particulier de tension 2 est une marche à réalisation. C'est ainsi que pareil mouvement et pareil résultat est net dans l'inscription que fait la linguistique mécanique (Roy, 1979...) du verbe français sur une tension 2 : l'image-temps trouve sa perfection dans le temps premier qu'est le présent de l'indicatif. Ladite inscription des modes du verbe sur tenseur 2 fait mieux voir toute la portée et la cohésion interne des analyses de Gustave Guillaume du verbe français. De même, le système des prépositions « de » et « à » (Roy, 1979...; Couture, en préparation), montre une même marche à valeur ultime en position finale de tension 2, cette valeur en étant une de fin de mouvement ou de destination.

La difficulté, pour le système qui nous intéresse, est évidemment de retrouver le sens de la marche des trois valeurs d'apport, ou d'identifier la valeur finale constituant la réalisation ultime recherchée par le système. Cette valeur ultime ne peut logiquement se trouver que dans la définition même de la valeur d'apport. En position initiale de tension 2, l'apport se définit – ainsi qu'il a été vu – en fonction de son rapport à une valeur de support. En effet, si cette dernière valeur de support limite son apport à elle-même, une valeur se définissant d'apport se conçoit en net apport à support, soit donc en valeur d'apport défini dans et par sa relation à un support.

Dès lors, il faut, par réflexion, arriver à concevoir la nature d'un apport 3 dont la valeur même constituerait l'atteinte d'un résultat dans la marche ou la hiérarchisation des valeurs d'apport 1, puis d'apport 2, et enfin d'apport 3. La réponse – comme toutes les réponses en grammaire ou étude de la langue – est si simple que la pensée en vacille lorsqu'elle l'entrevoit: la réalisation ultime d'une valeur ou d'une notion d'apport est d'être le plus possible apport et le moins possible autre chose. Or, cette autre chose ne peut être que la composante du lien à support : la réalisation ultime de la valeur d'apport serait donc d'être apport et uniquement apport, ou à tout le moins de se détacher le plus qu'il se peut du lien à support. La hiérarchisation serait donc celle d'un apport 1 existant dans un lien à support lui permettant de se définir dans ce lien même; suivrait un apport 2 présentant un lien affaibli à support; clorait la hiérarchisation un apport 3 aussi dégagé du lien à support que faire se peut.

Une approche de la linguistique psychomécanique verrait dans cet édifice le substrat premier fondant l'existence et la répartition des fonctions; la linguistique mécanique, pour sa part, dans une approche de sciences exactes, ne voit là que la définition des mécanismes portés, ici des fonctions concrètes de compléments du verbe, chacune des fonctions se définissant d'abord dans sa nature, cette première définition se révélant indissociable de l'effet porté, comme les deux faces d'une médaille. Il reste que l'une ou l'autre approche ne modifie guère l'interprétation qui est faite du système.

Plus concrètement, l'analyse du mouvement de hiérarchisation trouve une confirmation on ne peut plus nette dans l'examen des trois sortes de compléments d'un verbe. Le complément d'objet direct se présente étroitement lié au verbe qu'il complète, à son support donc : certaines grammaires actuelles n'y voit même qu'un seul syntagme, dit verbal. La grammaire raisonnée, pour sa part, tenant compte de l'existence d'une construction hybride (Roy, 1996), s'attache à mieux définir le rapport liant le verbe et son complément (Roy, 1979...; Couture, en préparation) en montrant ce rapport d'objet dans sa source et son lien aux autres rapports d'un verbe à son complément.

Pareille analyse tournée vers le rapport de sens du verbe à son complément permet de bien entrevoir et définir le complément d'objet direct, dont la relation directe est autant syntaxique que de sens – ou sémantique – d'ailleurs.

Or, si, pour le complément d'objet direct, le lien du verbe « donner » à l'objet donné en est un de définition du don lui-même, le tout étant analyse « interne » de l'action, par contre, pour le complément d'objet indirect, le lien du verbe « donner » à ce qui reçoit, pour ce verbe – ou, plus généralement pour l'ensemble de ces verbes, à qui ou à quoi aboutit étroitement l'action – implique une considération déjà « externe » ou procès même du verbe. Si l'objet peut alors être vu comme un objet attaché du procès que porte le sens du verbe, il n'est pas sans s'introduire dans la valeur d'objet une distance permettant de lui voir attachée une certaine valeur de but ou d'attribution portée par la préposition porteuse du rapport. La présence même de cette préposition est d'ailleurs la meilleure indication de distance au verbe. Le rapport n'est plus direct, ni syntaxiquement, ni sémantiquement : il est devenu indirect, porté qu'il doit être par un mot, une préposition, en traduisant la nature, ce besoin de traduction traduisant la distance intervenante.

Le cadre construit par les propos qui précèdent permet d'entrevoir aisément le rapport de la valeur d'apport 3 et de la fonction de complément circonstanciel. Ce dernier type de complément se construit à distance plus grande encore de son support. D'ailleurs, certaines grammaires actuelles voient dans le complément circonstanciel un complément de phrase plutôt qu'un complément de verbe, et font remarquer les déplacements possibles dans la phrase : si ces vues sont valables pour nombre d'emplois, elles ont leurs limites et appelleraient des distinctions et des nuances. Ces aperceptions ont à tout le moins le mérite de confirmer le degré d'autonomie dont jouit le complément circonstanciel en raison de sa valeur porteuse d'apport 3.

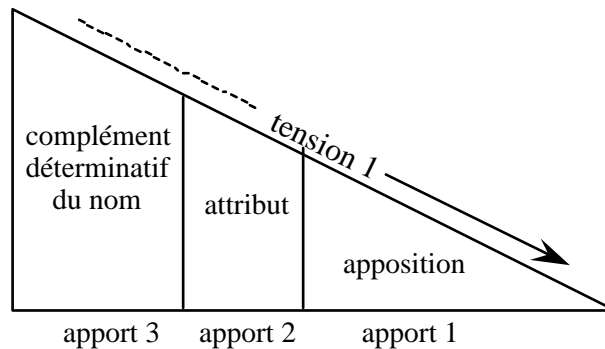
Une confirmation d'une autre source peut être trouvée dans le système des rapports portés par les prépositions, et par les prépositions « de » et « à », en particulier. Ces prépositions portent en elles l'éventail de tous les rapports possibles (Roy, 1979; 2004b; Couture, en préparation), mais portent aussi, avec quelques autres prépositions, le rapport d'objet, lequel en constitue comme une limite, le rapport d'objet ne pouvant plus être considéré comme circonstanciel. Il y a dans cette distribution des rapports portés par les prépositions comme un rétrécissement pour les fonctions de compléments d'objet : il y a là un effet indéniable des variations des valeurs porteuses d'apport 3, à apport 2, à apport 1.

L'analyse qui vient d'être menée, pour la tension 2 du mécanisme des fonctions, des valeurs porteuses et des fonctions qu'elles sous-tendent, sans être exhaustive, devrait avoir brossé un portrait satisfaisant permettant de comprendre les principales articulations du système dans sa tension 2, quels que soient par ailleurs les développements qui restent possibles.

La tâche qui se présente toutefois maintenant dans le cadre du développement annoncé est celle de procéder à l'analyse de la tension 1 du système pour en faire voir la hiérarchisation et les valeurs porteuses. Il a été posé hypothétiquement que la distribution des fonctions est, pour la tension 1, celle que présente cette figure :

---

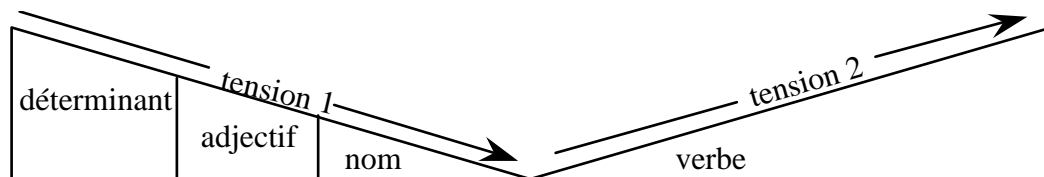
*Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.*



**Fig. 19.** Organisation de la tension 1 du mécanisme des fonctions des noms.

Ainsi que le laisse voir la figure 19, la position initiale serait occupée par le complément déterminatif du nom, cette fonction étant portée par une valeur d'apport 3 ou de troisième niveau en hiérarchisation. La position médiane serait occupée par l'attribut, ladite fonction étant portée par un apport de deuxième niveau. Enfin, la position finale, d'extrême particularisation, serait occupée par la fonction d'apposition, la valeur porteuse étant une valeur d'apport 1 ou de premier niveau de hiérarchisation. Reste à justifier et à expliquer ces répartitions de fonctions et de valeurs en en faisant voir aussi nettement que possible les rapports.

Une difficulté déjà présente dans l'esprit du lecteur est celle de la présence déjà établie en position finale de tension 1 de la fonction de sujet, fonction fondée sur une valeur de support. Pareille cohabitation de deux fonctions, d'apposition et de sujet, d'une valeur d'apport 1 et d'une valeur de support pose évidemment problème. Toutefois, à l'examen, il apparaît que la difficulté même est source de solution. La difficulté résulte de fait d'une confusion, si confusion il y a, entre la valeur interne, morphologique, du nom et son rôle externe, syntaxique. Le nom prend sa nature dans son apparition première comme mot porteur du thème de la phrase : le nom se construit alors comme mot de saisie première, spatiale, à valeur de particularisation. Ainsi qu'il a été relevé plus haut et ainsi que l'a posé Gustave Guillaume, le nom se présente comme un mot d'incidence interne : le nom confond en lui apport de signification et support de signification. À ce titre, en raison de sa constitution interne, le nom peut être vu, morphologiquement, comme un mot de support. C'est d'ailleurs sur ces données que la linguistique mécanique lui assigne une position finale de tension 1 dans le mécanisme des parties du discours. Ainsi :

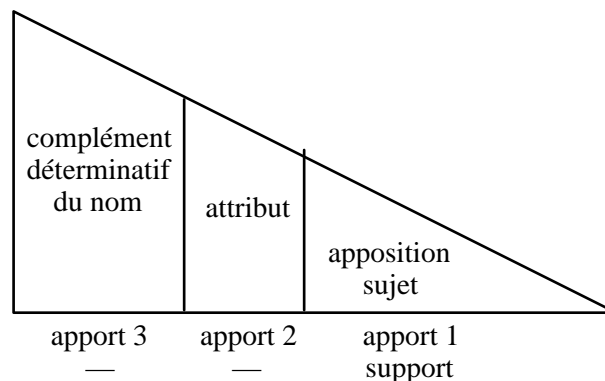


**Fig. 20.** Mécanisme partiel du système des parties du discours.

La connaissance et une certaine compréhension de ce mécanisme sont essentielles à la compréhension de la tension 1 du système des fonctions. Les mots variables s'y montrent dans une hiérarchisation plaçant en position finale de tension 1 le mot d'incidence interne qu'est le nom. Précèdent le nom les mots d'incidence externe de premier degré – pour reprendre les mots de Gustave Guillaume – que sont l'adjectif et le déterminant, dans cet ordre. Le nom prend donc dans sa constitution interne et morphologique une valeur de mot de support et occupe une position finale de tension 1 dans le mécanisme du système des parties du discours.

Or, le même nom remplit également un rôle externe, syntaxique ou prédicatif. Comme porteur du thème de l'idéation notionnelle à produire, le nom acquiert dès l'apparition du mot second qu'est le verbe un rôle dit de sujet de la phrase ou de support de la phrase. C'est ce rôle qui a été illustré plus haut alors que les fonctions de sujet et de complément d'objet direct se voyaient attribuer en une certaine complémentarité les positions finale de tension 1 et initiale de tension 2. Le nom, mot de support morphologique par son incidence, y apparaissant soit dans un rôle de support syntaxique et prédicatif, soit dans un rôle d'apport syntaxique et prédicatif. Il importe de remarquer particulièrement ce second rôle qui montre le nom occupant une fonction le situant en position initiale de tension 2 du mécanisme des fonctions, sans que pour autant le nom ne perde sa nature morphologique, interne, de mot de position finale de tension 1 comme partie du discours.

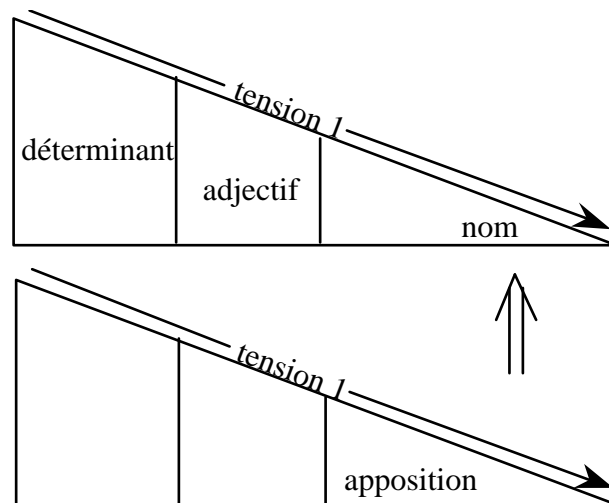
C'est donc en addition à sa nature interne, première, morphologique, qu'un nom remplit un rôle prédicatif, par exemple de sujet ou de complément d'objet direct, ces deux fonctions référant par ailleurs à des rapports prédicatifs avec le verbe de la phrase. Or, les fonctions de tension 1, que sont les fonctions d'apposition, d'attribut et de complément déterminatif du nom sont des fonctions référant à des rapports prédicatifs avec un nom. Dès lors, il est concevable et acceptable que la position finale de tension 1 du mécanisme du système des fonctions soit occupée et par une fonction d'apport à un nom, celle d'apposition, et – mais jamais simultanément – par une fonction de support à un verbe, celle de sujet du verbe et de la phrase. Ainsi :



**Fig. 21.** Organisation complète de la tension 1 du mécanisme des fonctions du nom.

L'analyse à mener des fonctions du nom par rapport à un nom peut donc se faire sans référence à la fonction de support qu'est celle de sujet. Ce qui a pris l'allure d'une longue digression a – il faut l'espérer – éclairé l'analyse.

Pourtant, la fonction d'apposition ne manque pas de reposer le problème du contenu de la position finale de tension 1 du mécanisme. En effet, la valeur d'apport 1, ou de premier niveau, ne peut exister qu'en regard d'une valeur de support. Or, il vient d'être démontré que cette valeur de support ne peut être celle de la fonction sujet. La réponse s'impose à l'examen des représentations schématiques suivantes :



**Fig. 22.** Présentation opposant les positions finales des tensions 1 des mécanismes du système des parties nominales du discours et du système des fonctions des noms.

La valeur de support à laquelle se réfère la fonction d'apposition est celle du nom, la fonction d'apposition jouant un rôle de complément à un nom. Mais ce rapport, s'il s'inscrit à l'intérieur d'une position finale de tension 1, s'établit entre deux systèmes : l'apposition, fonction de position finale de tension 1, tire son rôle de complément du rapport qu'elle entretient avec le mot de position finale de tension 1 qu'est le nom dans le système des parties du discours. Plus simplement, ainsi qu'il a été établi plus haut, le nom est, dans sa valeur morphologique, un mot de support : c'est à cette valeur de support que vient s'attacher comme mot d'apport un nom remplissant une fonction d'apposition.

La fonction d'apposition n'existe justement d'ailleurs et ne s'explique dans sa nature qu'en raison de la similarité de position dans les tensions 1 respectives des deux systèmes. Dans un exemple comme :

« Robert, un ami de toujours. » le mot « ami » remplit une fonction d'apport 1 et donc de position finale de tension 1 du mécanisme des fonctions du nom, à l'égard du mot « Robert », un mot par nature interne, morphologique, de position finale de tension 1 du mécanisme des parties du discours. Il y a donc une équivalence ou une rencontre de nature, alors qu'un mot, un nom (ici « ami »), de position finale de tension 1, vient remplir un rôle de complément ou d'apposition, d'apport de premier niveau donc, à l'endroit d'un mot, un autre nom (ici « Robert »), forcément de position finale de tension 1 également. La fonction d'apposition met en rapport de prédictivité deux mots de même nature, le second jouant un rôle de prédictivité, d'apport ou d'addition, par rapport au premier. La fonction d'apposition ne peut être mieux décrite.

La valeur d'apport 1 sous-tendant la fonction d'apposition résulte donc d'un étroit rapport à support, les mots se confondant dans leur nature et leur fonction. S'il en est ainsi, la valeur d'apport 2 devrait être une valeur sous-tendant une fonction de moindre rapport à support, et la valeur d'apport 3 devrait être une valeur sous-tendant une fonction en rapport aussi distant que ce peut être à support. Ce qui se vérifie : le rapport à support d'une fonction d'attribut est moindre que celui d'une fonction d'apposition; de même, le rapport à support d'une fonction de complément déterminatif du nom est moindre que celui d'une fonction d'attribut, et beaucoup moindre que celui d'une fonction d'apposition.

Ceci établi, la nature conceptuelle de ladite hiérarchisation de ces trois niveaux d'apport manque de netteté, une netteté qui ne peut venir que de l'identification claire du concept porteur. En tension 2 du système des fonctions, la hiérarchisation reposait sur une marche à l'autonomie du concept d'apport : il y a à définir le concept porteur des trois valeurs d'apport de la tension 1.

Or, à l'examen attentif, ce concept est celui même définissant la valeur sémantique des trois ordres ou catégories de mots variables : nom, adjectif et déterminant (voir la figure 22). Ainsi, en regard d'un exemple comme « mon bel arbre », le nom définit la substance même de l'objet de représentation, l'adjectif en définit des accidents propres ou internes, le déterminant en définit des accidents externes (Roy, 1979...). Tout ceci largement, car une analyse de détail obligerait à nombre de distinctions et de nuances. Globalement toutefois, l'analyse en substance, accidents internes et accidents externes reste satisfaisante.

Les valeurs d'apport 1, d'apport 2 et d'apport 3 se hiérarchisent donc sur un continuum de cet ordre, épousant à peu de chose près la valeur sémantique résultative des parties variables du discours, une valeur définissant l'objet de représentation, au plus près, dans sa nature même; de plus loin, dans ses accidents internes; au plus loin dans ses accidents externes. Le concept porteur est donc celui d'une définition de la nature de l'objet de représentation, très étroite en apport 1, moins étroite en apport 2, accessoire en apport 3. Les apports, semblables à ceux, sémantiques, du nom, de l'adjectif et du déterminant, se définissent en terme de rapprochement/éloignement, de distance de

l'apport de représentation à la nature de l'objet de représentation : le rapport de l'apport au support est, en terme de définition de nature, très étroit, moins étroit, le moins étroit possible. Ou encore une fois, l'apport est définition de substance, d'accidents ou de propriétés internes, d'accidents ou de propriétés externes.

Dans les faits, l'apport d'un emploi donné n'est pas confiné par la fonction apparente à tel ou tel niveau d'apport. Un mot en fonction d'attribut peut théoriquement porter les trois niveaux d'apport. Et de même pour l'apposition et le complément déterminatif du nom. Les fonctions sont de fait déterminées par la syntaxe. Une préposition marque le rapport du mot d'apport en fonction de complément déterminatif du nom avec son mot de support; un verbe, le verbe « être » ou un verbe présentant une valeur composante de « être », réunit le mot d'apport en fonction d'attribut à son mot de support. La construction de l'apposition est syntaxiquement plus complexe : l'apposition se présente au plus près de son rôle en simple juxtaposition, comme dans : « Robert, mon ami de toujours . » ou comme dans : « un enfant prodige ». Mais cette juxtaposition se donne d'autres constructions, parfois difficiles à interpréter. Il n'est que d'examiner les constructions suivantes :

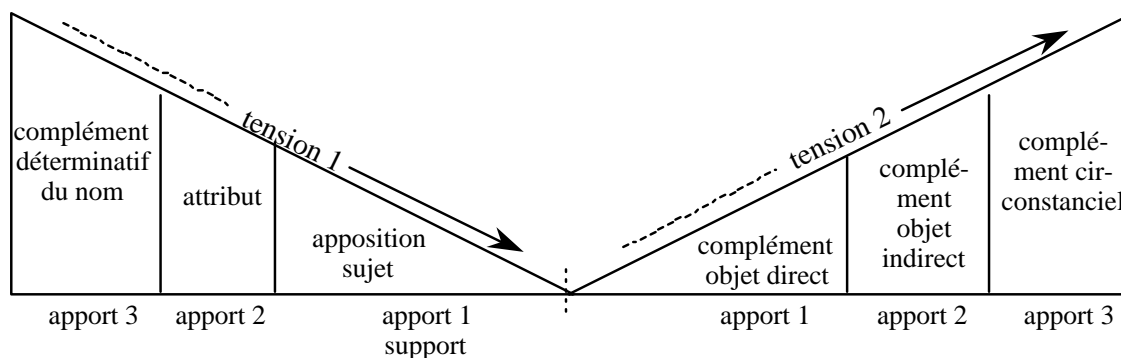
la ville de Québec,  
un amour d'enfant,  
le mot de liberté.

Le recours dans ces emplois à une préposition ne compromet pas la fonction d'apposition. Toutefois le sens des mots inscrit chacun des emplois dans des rôles d'apport différents. Il n'y a malheureusement pas place dans ce texte à une analyse plus complète de l'apposition; mais l'essentiel en a été montré.

La tension 1 du système des fonctions du nom présente donc trois fonctions différentes : celles de complément déterminatif du nom en position initiale de tension, celle d'attribut en position médiane, et celle d'apposition en position finale de tension. Chacune des fonctions présente une construction syntaxique caractéristique, la fonction d'apposition pouvant présenter toutefois des constructions s'écartant de sa construction première en simple juxtaposition. Les variations de l'apposition dans sa construction syntaxique rappelle que si chacune des fonctions est, au départ, porteuse, selon sa position dans le tenseur, d'une valeur d'apport de troisième niveau, de second niveau ou de premier niveau la valeur d'apport, qui est de nature sémantique, peut varier pour une même fonction. Ainsi un mot attribut peut apporter des précisions sémantiques du niveau d'un apport 1, ou d'un apport 2, et possiblement du niveau d'un apport 3.

Tel est donc au total le mécanisme du système des fonctions des noms. En figure :

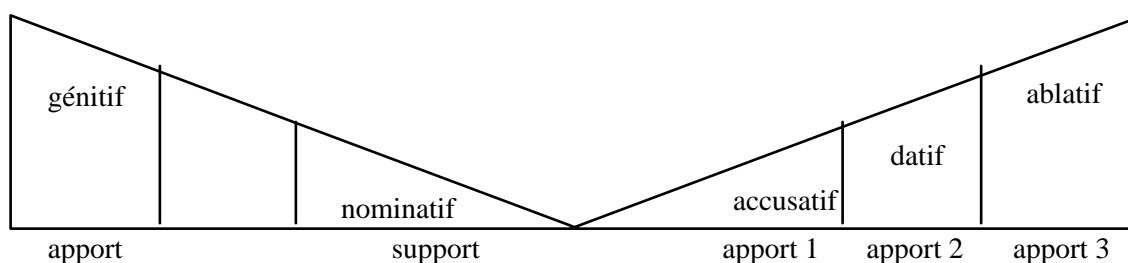




**Fig. 23.** Système des fonctions des noms sur tenseur radical binaire.

Il y avait à construire – ou mieux à retrouver – le mécanisme du système des fonctions des noms en français. La représentation schématique qui précède fait bien voir en synthèse le système et son mécanisme, ou son organisation, sa hiérarchisation. Il faut ajouter que les compléments d’adjectif ne sont possibles qu’en regard de la nature quasi-nominale de l’adjectif de support; que les autres catégories de compléments ou s’expliquent par expressivité, ou apparaissent à l’examen des mots d’une autre nature et d’une autre fonction (Roy, 1979...).

Un transfert, ou une généralisation – comme on voudra –, de l’analyse qui a été faite serait de l’appliquer aux cas de fonction de la langue latine. On verrait une quasi-parfaite convenance.



**Fig. 24.** Système des cas des fonctions du latin.

En tension 1, le génitif, cas de fonction des compléments déterminatifs du nom. Les fonctions d’attribut et d’apposition – on le sait – adoptent en latin le cas du mot auquel elles se rapportent, et bien que moins nets en système, sont à situer en même position que dans le système des fonctions du nom pour le français. En position finale de tension 1, le nominatif, avec sa valeur syntaxique de support. La distribution des fonctions en tension 2 va de soi, à condition de reconnaître que les valeurs d’apports puissent recourir à des rapports sémantiques parfois semblables, mais aussi, à date ancienne surtout, différents de ceux du français. Le seul exemple : « Eo Romam (je vais à Rome) », illustrant bien la nuance à faire. À condition également de reconnaître qu’un

système d'expression des rapports des compléments de verbe par préposition s'était institué à l'époque classique déjà, annonciateur du système à venir de la langue française, et de même d'ailleurs pour le génitif. Ces rapides explications pèchent par un grave manque d'approfondissement : elles auront tout de même le mérite de lancer une réflexion.

La question initiale de cette courte recherche était de chercher à établir s'il existe un système français des fonctions, et, dans l'affirmative, d'établir ce que pourrait être ce système. L'analyse a montré qu'il y a bien système; que l'aperception initiale du linguiste Gustave Guillaume sur l'existence d'un système français des fonctions était juste, que même ses intuitions d'analyse avaient des fondements; que l'intuition du linguiste Roch Valin sur la place et le rôle à attribuer aux concepts de support et d'apport était bien la clef d'une analyse complète du système et de son mécanisme.

Ce qui ne pourra manquer d'avoir été aperçu est le rôle joué par l'outil d'analyse qu'est le tenseur radical binaire, autant dans l'analyse immédiate du système d'ailleurs que dans l'analyse et l'organisation des données de base sur le système des parties du discours. De fait, l'analyse du système des fonctions n'était véritablement possible qu'en référence aux analyses faites par la linguistique mécanique sur l'acte de langage et les parties du discours, comme sur quelques autres systèmes. Tout se tient évidemment. Pour être menée à bon terme, l'analyse de système français des fonctions des noms devait être menée dans un cadre de données fondamentales facilitantes. Les adaptations des données de la linguistique psychomécanique telles que faites par la linguistique mécanique se sont révélées présenter ce cadre facilitant et gagner ainsi quelque lettre de noblesse et de qualité. Le fruit en est délicieux!

### Références bibliographiques

- Bussièrès, Chantale (1996), *La règle d'accord en nombre des noms propres en grammaire raisonnée*, Mémoire de maîtrise (UQAC-M651), sous la direction de Raymond Claude Roy.
- Buysens, Eric (1975), *Les catégories grammaticales du français*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- Couture, Guillaume (en préparation), *Le système des prépositions fondamentales « de » et « à »*, Thèse de doctorat en préparation.
- Girard, Rachel (2002), *L'utilisation dans l'apprentissage scolaire des données produites en approche grammaticale raisonnée sur la hiérarchisation des parties nominales du discours*, Mémoire de maîtrise (UQAC-M824), sous la direction de Raymond Claude Roy.

- Guillaume, Gustave (1944, 1945a, 1945b), *Langage et science du langage*, Recueil d'articles publiés sous la direction de Roch Valin, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, *Leçons de linguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval.  
1948-49b : tome 2. 1948-49c : tome 3. 1949-50a : tome 4. 1951-52 : tome 15.  
1956-57 : tome 5.
- Roy, Raymond Claude (1979 ...), *Notes de cours inédites*, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (1996), *L'enseignement de la règle d'accord des numéraux « vingt » et « cent »*. *Le système de la numération*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 2, UQAC.
- ROY, Raymond Claude (2003), *Des schématisations de la linguistique mécanique aux représentations de la grammaire raisonnée*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 15, UQAC.
- Valin, Roch (1994), *L'envers des mots*, Presses de l'Université Laval, Québec.